

Carole Bouchard

Afin d'obtenir une participation sociale et culturelle égale ou semblable à celles des hommes, les femmes ont protesté, manifesté et fait progresser la situation de la femme au Québec. Grâce à ces pionnières, le quotidien des femmes s'est amélioré. Les témoignages de Monique, Rosa et Lucille qui ont aujourd'hui 84, 87 et 97 ans sont révélateurs de ces changements dans notre société.

Que ce soient les règles cléricales ou politiques qui leur étaient imposées, petit à petit, des femmes ont pris la parole, elles ont mobilisé d'autres femmes afin d'obtenir le droit de vote, un salaire équitable, et ont permis bien d'autres avancées majeures. En 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, une rencontre avec Monique, Rosa et

Lucille, qui n'ont pas la prétention d'avoir transformé l'histoire des femmes, nous révèlent leur histoire qui est aussi notre histoire.

Le pouvoir clérical

«Autrefois, l'éducation était axée sur la religion», de dire Lucille qui est née en 1927, à Crabtree. L'éducation religieuse prédominait dans les collèges et les couvents. C'est au cou-

vent de Sainte-Thérèse que Lucille a commencé son éducation, alors qu'elle avait cinq ans. Son père ne pouvant plus assurer le revenu familial, sa mère est devenue institutrice. La situation de sa mère ne lui permettant pas d'enseigner étant toujours une femme mariée, celle-ci est allée loin à la campagne dans les



Le parcours de trois femmes Leur histoire, c'est

Monique (à gauche) et Rosa (à droite) ont pris beaucoup de plaisir à raconter à l'auteure des anecdotes de leur jeunesse, qui annoncent une évolution significative du cheminement des femmes

Laurentides afin de rester le plus anonyme possible.

Pour Lucille, la vie au couvent s'est poursuivie jusqu'à l'âge de 15 ans. Assister à la messe, réciter des prières et participer aux fêtes religieuses étaient les activités prédominantes au couvent. En 1943, à 16 ans, habitant maintenant Montréal avec sa mère et sa sœur, elle a commencé un travail de technicienne de laboratoire chez Ayerst, McKenna & Harrison inc. Elle y a travaillé six jours par semaine jusqu'à son mariage à 21 ans.

Rosa est née en 1936, son parcours pourrait rappeler celui de la mère de Lucille. Rosa enseignait à des enfants de tous les degrés scolaires dans la même classe dans une école de rang. On était en 1951, elle habitait à Saint-Guy, près de Rimouski. Elle est devenue institutrice tout comme sa mère. «J'avais 15 ans quand j'ai commencé à enseigner. On m'avait dit de dire que j'avais 16 ans.»

Dans l'article de Marie-Andrée Chouinard dans *Le Devoir* du 25 septembre 2010, on rappelle que «Dans le vent de la Révolution tranquille qui a donné naissance aux structures scolaires telles qu'on les connaît, l'école est appelée à changer, en accord avec la société qui la fait vivre, tant élèves, que parents et institutrices. Condamnées au célibat si elles voulaient conserver leur travail, les enseignantes se marient désormais. Dans les cercles intimes, on cause contraception et laïcisation.»[...] «Les historiennes Andrée Dufour et Micheline Dumont rappellent la précarité dans laquelle travaillaient ces maîtresses d'école, des célibataires qu'on congédiait dès qu'elles se mariaient, et ce, jusque dans les années 1960!»

Née en 1940, à Montréal, au *Faubourg à m'lasse*, Monique vient d'une famille de dix enfants, dont neuf filles et un garçon. Elle raconte: «Le chapelet, à la radio avec le Cardinal Léger, on l'a dit tous les soirs à 7h, et ça jusqu'à mon mariage.» Chaque soir, des familles complètes s'agenouillaient devant le *transistor* afin de réciter le chapelet. «L'émission quotidienne le *Chapelet en famille* connaîtra un succès énorme et demeurera en ondes

jusqu'en 1967. Le 9 décembre 1950, *Le Devoir* révèle que 154 487 familles, soit 65 % de la population totale du diocèse, se sont engagées à réciter quotidiennement le chapelet.»

À 14 ans, comme elle ne voulait plus aller à l'école, elle est allée travailler dans une usine de fabrication d'articles de sports. Monique se maria en 1963. Après son mariage, elle travailla de la maison pour la même compagnie pendant huit ou neuf ans. D'ailleurs, elle mettra en banque son salaire, soit 12 000 \$ par année qui sera plus tard utilisé pour l'achat de leur maison à Duvernay, à Laval. «Mon mari voulait pas, il disait que c'était mon argent... Ben moi, je l'ai l'argent, je la mets sur la maison!»

En 1965, la femme mariée pouvait désormais ouvrir sans restriction un compte bancaire, gérer ses biens personnels, signer un chèque et travailler sans l'autorisation de son mari. «Avant la Révolution tranquille, la religion est omniprésente, et ce, jusque dans les programmes scolaires: la moitié des 700 pages guidant les sept années du primaire est consacrée à l'enseignement religieux. Même en mathématiques, on calcule des chapelets...», lit-on dans *La Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*.

De l'autorité paternelle à l'autorité parentale

«L'homme était le maître pour ma mère, elle l'écoutait, mon père... elle l'écoutait, mais elle faisait à sa tête», raconte Monique. «Je dis comme lui, mais je fais à ma tête, disait ma mère. Elle nous l'a montré de même et on a toujours été de même. J'ai toujours trouvé que l'homme et la femme, on est égal, je l'ai toujours senti comme ça parce que mes parents étaient de même. Ce n'était pas mon père qui prenait en charge, c'était les deux. J'ai grandi avec ce modèle-là.», raconte Monique maintenant âgée de 84 ans. Ces propos témoignent de l'état d'esprit déjà présent dans la communauté québécoise qui a permis de changer légalement le statut de la femme mariée. Dans le *Code civil québécois* de 1866, on parle de l'autorité patrimoniale qui consacre les

Ouvert jusqu'au 21 avril 2024



**LA CABANE
ARTHUR RAYMOND**
DOMAINE DES PAYS D'EN HAUT

NOUVEAUTÉ!
La Cabane Express
mer. - jeu.

Salle à manger
ven. - sam. - dim.

Pour emporter
mer. - jeu. - ven. - sam. - dim.

Réservation obligatoire

444, chemin Avila, Piedmont . 450-224-2569 . cabanedpdh.com